

**TRIBUNAL  
JUDICIAIRE  
DE PARIS**



**CONVOCAATION**  
audience de règlement amiable

(articles 774-1 et 774-3 du code de procédure civile)

S.C.I. MICHEL THOMAS  
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

Service des référés

REFERENCE A RAPPELER :  
N° RG 24/50270 - N° Portalis 352J-W-B7H-C3PJD

**DEMANDEUR(S) :**  
**S.A.S. LA PLATEFORME**  
Immeuble le Magellan, 7 rue Benjamin Constant  
75019 PARIS

représentée par Me Nathalie SOUFFIR - #PC318

**DEFENDEUR(S) :**  
**S.C.I. MICHEL THOMAS**  
9 impasse les Hauts de Sérignan  
34410 SERIGNAN

représentée par Maître Anne HEURTEL de la SELARL HEURTEL & MOGA - #E1113



Suite au renvoi d'office convenu, le greffier a l'honneur de reconvoquer l'ensemble des parties de l'affaire citée en référence à une audience de règlement amiable.

Par conséquent, en application des dispositions de l'article 774-3 du code de procédure civile, vous êtes invité à comparaître à l'audience de règlement amiable qui se tiendra en chambre du conseil,

**Le 20 novembre 2024 à 09 H 30**

**Salle Audience Règlement Amiable**

Fait au Tribunal judiciaire, le 08 Août 2024



LE GREFFIER

Précision faite pour les personnes morales, que la partie qui se présentera devra être en capacité de négocier avec un pouvoir décisionnaire.

**AVIS IMPORTANT :**

Conformément à l'article 774-3 du code de procédure civile,  
**les parties doivent comparaître en personne.**

**Lorsqu'elles ne sont pas dispensées de représentation obligatoire, les parties comparaissent assistées de leur avocat.**

Dans les autres cas (représentation non obligatoire), elles peuvent de faire assister dans les conditions

prévues par l'article 762 du code de procédure civile, par :

- un avocat,
- leur conjoint, leur concubin ou la personne avec laquelle elles ont conclu un pacte civil de solidarité,
- leurs parents,ou alliés en ligne directe,
- leurs parents ou alliés en ligne collatérale jusqu'au 3 degré inclus,  
ème
- les personnes exclusivement attachées à leur service personnel ou à leur entreprise.

